

# Que faire dans les mélanges futaie taillis ?

Un bon diagnostic pour une gestion optimale

Taillis avec réserve de chêne sessile et charme,  
Jérôme Rosa © CNPF

Les taillis avec réserves ou mélange futaie taillis sont issus des anciens taillis sous futaie. Ces peuplements sont aujourd'hui très diversifiés en fonction des opérations réalisées ou non.

Les bonnes descriptions du taillis et de la futaie sont indispensables pour appliquer la meilleure sylviculture possible.

Cette fiche présente les différents modes de gestion applicables aux taillis avec réserves ainsi que les éléments à prendre en compte pour faire le bon choix.

## Qu'est-ce qu'un mélange futaie taillis ?

Les peuplements à base de chêne ou de hêtre ont longtemps été conduits en taillis sous futaie (TSF). Le TSF est un traitement sylvicole rattaché à une norme qui fixe le nombre de réserves à conserver après chaque coupe de taillis. Par extension, le TSF désigne le peuplement qui est géré selon cette norme.

**EN SAVOIR**  *Fiche Technique Gestion N°06 « Description et orientations sylvicoles des peuplements forestiers »*

Le taillis de petite dimension se vendait alors bien, car il était essentiel pour de nombreuses activités (charbonnette pour la boulangerie et charbon de bois, bois de feu et de mine, briqueterie, verrerie, tannerie...). Il était coupé tous les 20 ans. Les réserves supportaient bien ces modifications brutales car leur tronc était habitué à la lumière et leurs branches basses n'étaient jamais concurrencées.

Depuis 30 ans, le développement de nouvelles sources d'énergie a fortement réduit les besoins en bois de feu. Le taillis a vieilli, les coupes sont devenues plus épisodiques, le chauffage domestique et l'industrie ont demandé du bois plus gros. Cela s'est traduit par une concurrence accrue du taillis sur les réserves, conduisant à la mort de leurs branches basses et leur donnant un port élané de futaie. La nouvelle morphologie de ces arbres les rend désormais sensibles à une trop forte coupe du taillis.

Ne respectant plus les règles de gestion du taillis sous futaie, ces peuplements sont désormais appelés mélange futaie taillis.

Les parcelles ont évolué différemment selon la gestion pratiquée, les essences et les conditions de croissance. Pour savoir quoi faire, une bonne description est nécessaire. Différentes méthodes le permettent (comptage en plein, statistique, typologique).

**EN SAVOIR**  *Fiche Technique Gestion N°04 « Typologie des peuplements à chênes prépondérants »*

# Éléments à prendre en compte pour choisir le traitement approprié

• **Les potentialités de croissance** qu'offrent le sol et le climat sont déterminantes. Voir fiche gestion n°10



Fiche Technique Gestion

N°10 « Apprécier les potentialités du milieu naturel »

• L'adaptation des essences aux conditions actuelles et à venir. Attention, la mauvaise qualité des arbres ne signifie pas forcément une mauvaise adaptation ; elle peut être due à une gestion antérieure inappropriée et ne remet pas toujours en cause les possibilités de conversion en futaie.

**L'ÉCLAIRCIE DE TAILLIS : SEULE GARANTE D'UNE PRODUCTION DE CHÊNES DE QUALITÉ ! L'amélioration du mélange futaie taillis et la conversion vers la futaie (régulière ou irrégulière) nécessitent d'abandonner les coupes rases de taillis. Le maintien d'un sous-étage assure un « gainage » qui permet aux chênes de ne pas développer de branches basses sur leur tronc.**

Toutefois, l'enlèvement des brins de taillis gênant le houppier est indispensable (éclaircie de taillis). Le propriétaire doit marquer les brins à vendre pour éviter les mauvaises surprises (exploitation complète du sous-étage). On l'appelle le marquage en abandon.

En futaie irrégulière, l'éclaircie de taillis a aussi pour rôle d'étagier le peuplement, et de maintenir un couvert propice à la croissance de la régénération naturelle tout en limitant la concurrence.

Ces éclaircies sont réalisées périodiquement (tous les 8 à 10 ans) et prélèvent de 25 à 30 % des brins de taillis. L'ouverture de cloisonnements d'exploitation de 4 m tous les 16 à 25 m est à réaliser lors du premier passage.



Conversion d'un taillis de belle venue en futaie régulière par éclaircie de taillis, David Houmeau © CNPF

**Les objectifs du propriétaire :**

- **Production de bois d'œuvre de qualité** : la conversion vers la futaie régulière ou irrégulière est indiscutablement la plus adaptée ;
- **Bois de feu** : tous les traitements se valent, y compris ceux de conversion via les éclaircies de taillis et le façonnage du houppier des réserves ;
- **Accueil du gibier** : quel que soit le traitement, la nourriture sera maximale si les coupes sont réalisées régulièrement et de façon raisonnée sur la propriété. Les animaux sont plus concentrés dans les jeunes peuplements gérés en futaie régulière. Ils sont plus disséminés dans la forêt suivie en futaie irrégulière. Il faudra dans tous les cas rechercher un équilibre forêt-gibier adapté ;

• **Accueil du public/paysage** : la futaie régulière nécessite une brutale modification du paysage lors des coupes de régénération, mais offre à cette occasion des milieux ouverts et des perspectives. La futaie irrégulière maintient un paysage forestier, sans grande modification visuelle car le sol n'est jamais mis à nu.

**Les moyens (niveau d'investissement en temps ou en argent...) :**

- la futaie irrégulière exige des investissements réguliers (suivi, dégagements ...), compensés par des recettes fréquentes ;
- la futaie régulière présente un budget avec plus d'à-coups par parcelle. La coupe de régénération est très rémunératrice. Les 30 années suivantes peuvent être sources de dépenses (plantation, dégagement des plants ou des semis, dépressage éventuel, représentant 20-30 % de la récolte). Viennent ensuite les éclaircies qui sont bénéficiaires. L'équilibre financier sera obtenu par une bonne répartition des classes d'âges à l'échelle de la forêt ;
- les éventuels enrichissements (plantation avec un faible nombre de plants pour améliorer la valeur ou la diversité du peuplement) dans le taillis avec réserves coûtent. Au final, l'opération peut être, dans le pire des cas, blanche, mais elle donne de la valeur à la parcelle.

**La structure du peuplement actuel** : régulier ou irrégulier, potentialités de régénération naturelle, présence de perches viables, qualité individuelle des arbres... ;

**Critères dendrométriques** : Surface terrière, volume ou nombre de tiges à l'hectare ;



Fiche Technique Gestion

N°5 « Typologie des peuplements »

**Les essences et la vigueur du taillis.**

## Quand renouveler la forêt ?

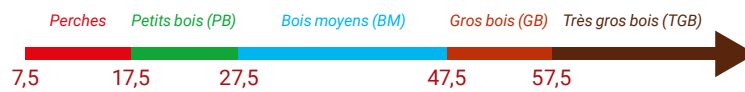
De nombreuses chênaies de nos régions présentent une majorité de bois moyens et de gros bois. Si c'est le cas de la plupart de vos parcelles, il est nécessaire d'entamer dès maintenant la régénération sur certaines zones, par trouées ou parquets en traitement irrégulier, et par parcelle entière en traitement régulier (environ 10 % de la surface à l'échelle de la propriété tous les 10 à 15 ans), pour limiter les « trous de production » dans un futur proche. Pour chaque parcelle, choisir alors le traitement qui permettra la meilleure valorisation économique du peuplement.

**REMARQUE** : dans tous les cas, le maintien de quelques arbres morts ou sénescents favorisera la conservation d'une faune spécifique (insectes, oiseaux, chauves-souris...) et de champignons, nécessaires au bon fonctionnement de la forêt.



# 1<sup>er</sup> cas : peuplement de qualité, densité de réserves suffisante sur un sol à bonne potentialité

Quelques repères : surface terrière > 4 m<sup>2</sup>/ha et plus de 50 tiges de qualité à l'hectare bien réparties. Possibilité de produire du bois d'œuvre de qualité : 2 voies au choix selon la répartition des catégories de grosseurs et de la qualité des tiges.



**A-STRUCTURE IRRÉGULIÈRE :** Présence d'arbres de qualité dans toutes les catégories de grosseur ou au moins avec des catégories bien identifiées avec si possible présence de perches et de régénération naturelle spontanée.

**B-STRUCTURE RÉGULIÈRE :** Arbres de qualité principalement dans une catégorie de grosseur (plus de 70 %) par parcelle ou sous-parcelle (division d'une parcelle en 2 ou 3 zones homogènes du point de vue du peuplement et du sol, pour définir des unités de gestion cohérentes).

## Conversion en futaie irrégulière

- Interventions sylvicoles favorisant simultanément des arbres de toutes dimensions ;
- Coupes dites jardinatoires visant à la fois l'amélioration, la récolte et le renouvellement du peuplement. Elles aboutissent à un couvert étagé, avec la présence de trouées formées par l'enlèvement des arbres mûrs. Elles consistent en :
  - éclaircie du taillis pour créer un étagement du sous-étage propice au maintien de semis au sol (lumière diffuse), tout en supprimant les brins du taillis qui gênent le développement des arbres d'avenir ;
  - maintien d'une surface terrière d'environ 15 m<sup>2</sup>/ha (soit un volume de 100 m<sup>3</sup>/ha) pour les chênes, ce qui permettra le développement de la régénération dans les trouées.
- Éclaircies légères et fréquentes dans la réserve (15 % du volume en moyenne) tous les 7 à 12 ans, dans toutes les catégories de grosseur ;
- Prélèvement progressif des arbres mûrs, prioritairement dans les tâches de semis, en fonction de leur qualité, de leur état sanitaire, de la gêne occasionnée à leurs voisins, du besoin de semis et de perches pour le renouvellement ;
- Travaux de dégagements, limités mais continus dans le temps, au profit de la régénération sur l'ensemble de la forêt ;
- À terme, renouvellement continu dans le temps du peuplement.



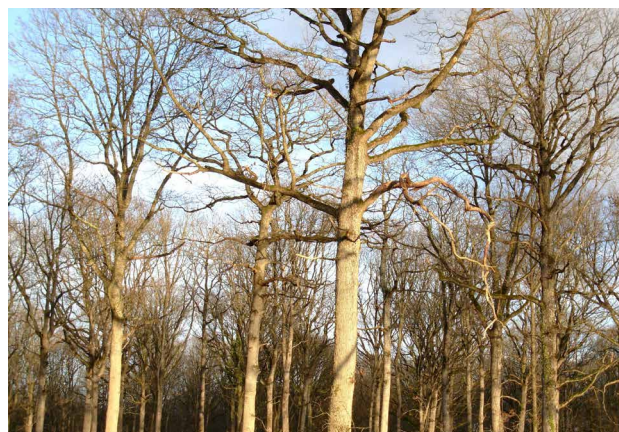
Conversion en futaie irrégulière,  
Sylvain Gaudin © CNPF

## Conversion en futaie régulière

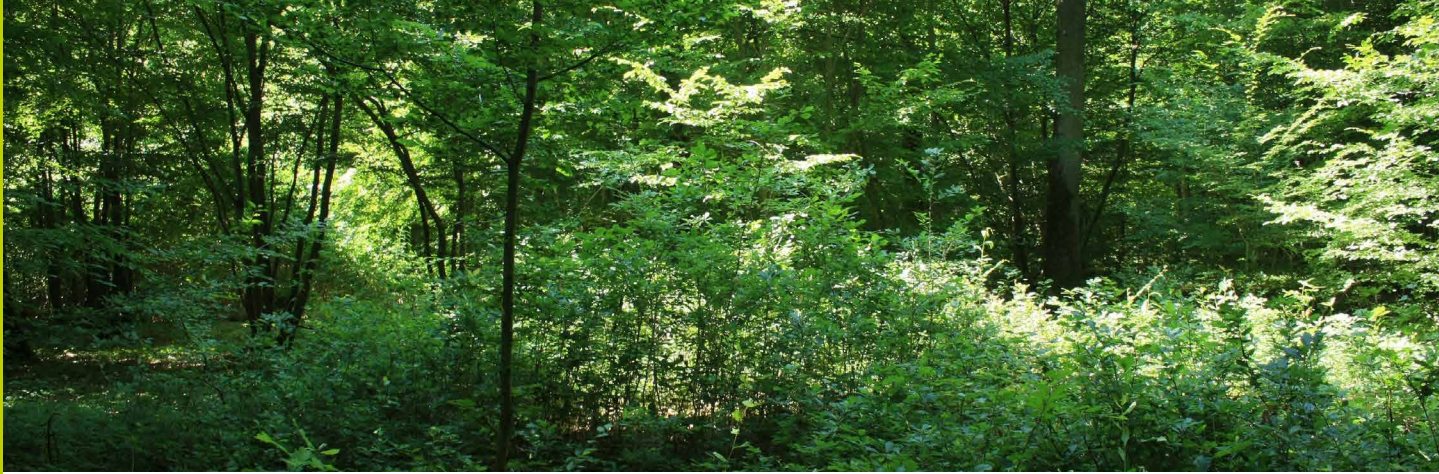
- Les interventions sylvicoles favorisent la catégorie de grosseur de qualité après repérage des beaux sujets d'avenir ;
- Coupes appelées éclaircies préparatoires à la conversion (E.P.C.) ne visant qu'un objectif à la fois (amélioration, puis récolte et renouvellement) aboutissant à un peuplement homogène. Elles consistent en :
  - éclaircie tous les 12-15 ans, au profit d'une catégorie de grosseur majoritaire prélevant 20 % du volume en moyenne ;
  - suppression des tiges du taillis qui gênent le développement du houppier des arbres d'avenir, en conservant un gainage du tronc des réserves (ombrage porté par le sous-étage).
- Augmentation progressive du volume sur pied, pour atteindre une surface terrière de 18 – 25 m<sup>2</sup>/ha (soit un volume de 130-150 m<sup>3</sup>/ha) ;
- À terme, récolte sur la même parcelle (ou sous-parcelle) de tous les arbres mûrs : coupe rase et/ou régénération progressive sur une période de 3 à 7 ans en 2-3 passages ;
- Renouvellement continu à l'échelle de la forêt, effectué par parcelle ou sous-parcelle : environ 10 % de la surface de forêt tous les 10-15 ans pour éviter les trous de production ;
- Travaux concentrés sur une période limitée dans le temps.

Si les peuplements sont plutôt denses (surface terrière > 20 m<sup>2</sup>/ha) et forment au sein de chaque parcelle ou sous-parcelle des structures régulières, le traitement en futaie régulière sera souvent plus simple.

Si les peuplements ont une surface terrière inférieure à 20 m<sup>2</sup>/ha et forment au sein de chaque parcelle ou sous-parcelle des structures irrégulières, le traitement en futaie irrégulière sera logiquement plus adapté.



Conversion en futaie régulière,  
Franck Masse © CNPF



Le renouvellement indispensable pour enrichir un taillis avec réserve,  
Jérôme Rosa © CNPF

## 2<sup>ème</sup> cas : peuplement à faible densité de réserves ou de médiocre qualité

Quelques repères : surface terrière < 4m<sup>2</sup>/ha

### Sol à faibles potentialités de production et réserves de qualité médiocre

#### Maintien du mélange futaie taillis

Le maintien du taillis avec réserves se justifie sur ces sols peu propices à la production de chênes. On se contentera de :

- couper à ras le taillis lorsqu'il est exploitable (intérêt cynégétique),
- récolter les arbres de la réserve lorsqu'ils sont mûrs ou déperissants,
- enrichir avec des essences adaptées au sol et les suivre, dégager des semis de chêne.

**N.B. :** la coupe rase suivie d'un reboisement avec une essence adaptée peut aussi être envisagée si l'objectif est la production de bois d'œuvre (on parle alors de « transformation »). Si le taillis est très dominant, aller vers le taillis simple (robinier par exemple).

### Sol de potentialités correctes, essence de la futaie bien adaptée et qualité satisfaisante

#### Conversion en futaie régulière ou irrégulière et amélioration du taillis avec réserves

Traitement transitoire : l'objectif est d'enrichir progressivement le peuplement, pour l'orienter ensuite vers la futaie et ainsi augmenter la production de bois d'œuvre :

- éclaircie de taillis prélevant la majorité des gros brins sur les cépées mais conservant un gainage pour maintenir la qualité des arbres d'avenir,
- coupes d'amélioration très légères dans la réserve (5-10 % de la surface terrière tous les 8-15 ans), prélevant les arbres déperissants, de mauvaise qualité ou gênant les tiges d'avenir et le développement de la régénération naturelle,
- complément de régénération possible par plantation par bouquets ou parquets d'essences adaptées au sol. Si nécessaire, travaux pour dégager semis, plants et perches de la végétation concurrente.

Retrouver la collection complète des fiches techniques Essences et Gestion du CNPF IFC sur [www.ifc.cnpf.fr](http://www.ifc.cnpf.fr)



**Documents de référence :** Schéma régional de gestion sylvicole du Centre-Val de Loire et de l'Île-de-France (disponibles auprès du CNPF IFC).

